



Partage d'EXpérience

Feu de cidrerie

1. CONTEXTE OPÉRATIONNEL

Le 21 mars 2025 à 06h30, le CTA est alerté pour un feu dans une cave cidricole rue de la Baudrière, commune de Verneusses. Le requérant (exploitant) précise que la cave est d'une superficie estimée à 700 m² et contient des alcools.

2. MOYENS AU DÉPART



2 FPT



1 CDG



4. RÉACTIONS IMMÉDIATES

- Reconnaissance.
- Identification d'une quantité importante d'alcool dans le bâtiment embrasé. Les premières informations laissent envisager la présence de 3000 litres d'alcool pur.
- Barrage de la citerne gaz enterrée.
- Établissement d'une prise d'eau et d'une lance à eau.

3. SITUATION À L'ARRIVÉE



- Les premiers engins aperçoivent lors du transit un panache de fumée important.
- À l'arrivée du premier FPT, le bâtiment de 700 m² est entièrement embrasé.
- Une citerne souple de 30 m³ est à quelques mètres du sinistre mais n'est pas exploitable à cause du rayonnement et des fumées.
- Une citerne gaz enterrée alimente la cidrerie.

5. MOYENS EN RENFORT



1 CCGCM
1CCGC



1 CEEM



1 VTSO



2 MPR120



2 CDHR



1 VLHR



1 VPC



Atlas



SSO



CCRL



C atelier



VTU log

Chaîne de commandement :



4 chefs de groupe



chef de colonne

Activation du CODIS

Autres services :



Gendarmerie



ENEDIS



Mairie



Partage D'EXpérience

6 . ANALYSE DU RISQUE

- Risque d'effondrement du bâtiment à structure métallique.
- Potentiel calorifique important dû à la présence de liquides inflammables sur le site.
Stockage intérieur : 4000 litres d'alcool en fûts, 2000 litres de vinaigre en bouteilles, 2000 litres de pommeau en bouteilles, 100 000 litres de cidre en bouteilles.
Stockage extérieur : 5000 litres de vinaigre en fûts.
- Risque de fuite de gaz enflammée dû à la présence d'une citerne enterrée au pied du bâtiment.
- Risque d'explosion d'une bouteille de gaz présente sur un chariot élévateur dans le bâtiment.
- Risque d'explosion de plusieurs bouteilles de CO₂ soumises au rayonnement.
- Présence d'un établissement de fait ERP (gîte composé de 23 chambres et d'une salle de réception) et d'une habitation à proximité.
- Présence de l'autoroute A 28 à 100 mètres.
- Accès unique pour les secours sous les fumées.



7 . ACTIONS ENGAGÉES

- Mise en place d'une LDV en protection des bouteilles de CO₂ soumises au rayonnement.
- Alimentation du FPT et du CCGCM par le cellule émulseur.
- Etablissement et utilisation conjointe d'une lance à mousse sur FPT alimenté et du canon mousse du CCGCM.
- Mise en aspiration d'une MPR sur une mare d'environ 120 m³ à proximité de l'habitation lorsqu'elle a pu être accessible.
- Établissement d'une ligne d'alimentation sur un PI implanté à 2 km avec une MPR en relai.
- Reconnaissance du risque de pollution d'un fossé à proximité.
- Déblai assisté par un engin agricole.

8 . BILAN

- Bâtiment de 700 m² entièrement détruit.
- Stockage intérieur intégralement détruit.
- Stockage extérieur partiellement détruit.
- 2 personnes au chômage technique.
- Aucune pollution due aux eaux d'extinction.





ÉLÉMENTS FAVORABLES

- Propriétaire présent sur place : liste exhaustive de la quantité et de la nature des liquides inflammables stockés.
- Bâtiment sinistré implanté loin de l'habitation et du gîte (ERP de fait).
- Autoroute A 28 préservée des fumées grâce au sens du vent; aucune gêne à la circulation.
- Unité ATLAS engagée rapidement pour les images aériennes avec un report au VPC.
- Dimensionnement et organisation de l'extinction des liquides inflammables (LIF) au programme de la FMPA de la chaîne de commandement depuis quelques semaines. Cadres ayant suivi la FMPA.

ÉLÉMENTS DÉFAVORABLES

- Citerne souple inutilisable dans un premier temps car son installation près du bâtiment la soumet à un rayonnement thermique trop important.
- Stockage d'une quantité importante d'alcool. Absence d'informations à l'appel sur les natures et volumes des alcools.
- Structure métallique soumise à l'incendie, désordre structurel important.
- Présence d'une bouteille de gaz (chariot élévateur) et de bouteilles de CO₂.
- Alimentation en eau pérenne distante de 2 kilomètres.
- Portée du canon du CCGCM limitée.
- Présence d'un fossé à proximité, risque de pollution par les eaux d'extinction à prendre en compte.

CE QU'IL FAUT RETENIR

- Les lances à eau ont permis de préserver le stockage extérieur : phase de protection et refroidissement .
- L'attaque à la mousse a été réalisée rapidement pour limiter le développement du sinistre : phase de temporisation.
- Les besoins en émulseur ont été correctement dimensionnés en vue de faire acheminer les renforts.
- L'extinction a commencé lorsque la quantité d'émulseur disponible (sur place et en transit) a été jugée suffisante et que le dispositif hydraulique a été alimentée de manière pérenne : « top extinction »



[2A JTA 2 Saib]



[ATLAS Sdis27]



Partage D'EXpérience

POUR ALLER PLUS LOIN

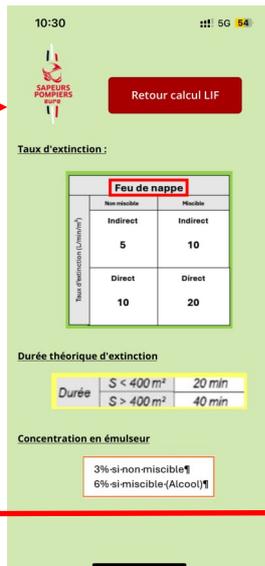
Le Groupement Gestion des Opérations et des Crises a développé une application mobile à visée opérationnelle. Elle aide, entre autres, à dimensionner les besoins en émulseur lors d'un feu de liquide inflammable. Cette application est à destination de la chaîne de commandement.



Une aide à la décision intuitive



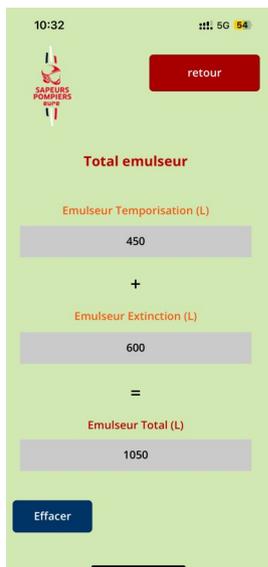
Une centralisation des informations



Un rappel de la doctrine



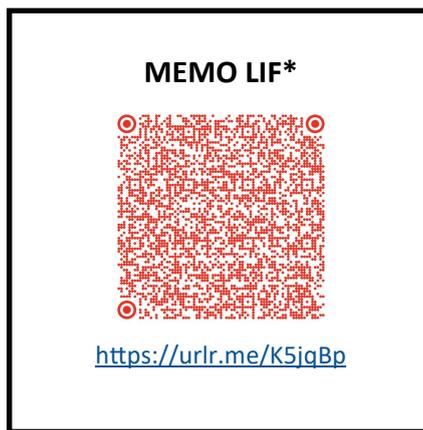
Une prise en compte de la temporisation



Un récapitulatif



De nombreuses autres utilités



*Documentation opérationnelle accessible uniquement par les personnels du Sdis27.

Rédaction	Vérification	Approbation
Ltn RAYER Mickael	Lcl LORIOT Alain, Cne PICO Florian	CG DUCOURET Emmanuel